

Direction des Ressources Humaines
et de la Communication Interne

ARRETE N° 000494

VM/AT

Colmar, le

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

- VU la loi du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 en date du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU le décret n° 85-565 en date du 30 mai 1985 modifié relatif au Comité Technique Paritaire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- VU la délibération du Conseil Général du 3 avril 2008 confiant les missions à titre permanent aux membres de l'Assemblée Départementale ;
- VU la délibération du Conseil Général 2008-4-1-2 du 10 octobre 2008 complétant la liste des représentants de la collectivité aux instances paritaires ;
- VU les résultats des élections des représentants du personnel au Comité Technique Paritaire du 6 novembre 2008 ;
- VU l'arrêté départemental n° 000082 du 7 janvier 2010 désignant les membres du Comité Technique Paritaire ;
- VU la vacance d'un siège de représentant du personnel suppléant.

ARRETE

Article 1 : L'arrêté départemental n° 000082 susvisé est abrogé.

Article 2 : Sont désignés pour siéger au sein du Comité Technique Paritaire de l'Administration Départementale du Haut-Rhin :

Représentants de la collectivité :

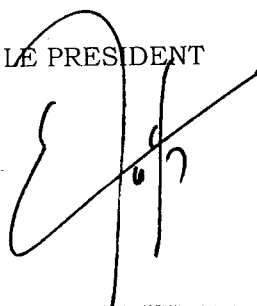
| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--|---|
| <p>M. Charles BUTTNER Président du Conseil Général Président du Comité Technique Paritaire</p> | <p>M. Eric STRAUMANN Conseiller Général Député du Haut-Rhin</p> |
| <p>M. Rémy WITH 1er Vice-Président du Conseil Général Président de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines</p> | <p>M. Daniel WEBER Vice-Président du Conseil Général</p> |
| <p>Monsieur Guy DAESSLE Conseiller Général Président de la Commission de la Culture et du Patrimoine</p> | <p>M. Dominique DIRRIG Conseiller Général Président de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges, des Langue et Culture régionales</p> |
| <p>M. Etienne BANNWARTH Conseiller Général</p> | <p>M. Bernard NOTTER Vice-Président du Conseil Général Président de la Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports</p> |
| <p>Monsieur Christian CHATON Conseiller Général</p> | <p>Dr. Jean-Louis LORRAIN Vice-Président du Conseil Général Président de la Commission de la Solidarité, de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du Logement</p> |
| <p>M. Jean-Paul DIRINGER Vice-Président du Conseil Général</p> | <p>M. Pierre GSELL Conseiller Général Président de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité</p> |
| <p>M. Guy JACQUEY Conseiller Général</p> | <p>Le Directeur des Ressources Humaines et de la Communication Interne</p> |
| <p>Le Directeur Général des Services</p> | <p>Le Directeur Adjoint Gestion des Ressources</p> |

Représentants du personnel :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--|---|
| Mme Véronique KOEHL Assistant socio-éducatif principal (CFDT) | Mme Francine SCHNEBELEN Rédacteur (CFDT) |
| M. Roger THIRY Agent de maîtrise principal (CFDT) | M. François KIEFFER Conseiller socio-éducatif (CFDT) |
| M. Frédéric MARTIN Agent de maîtrise (FO) | M. Christophe ODERMATT Contrôleur (FO) |
| M. Thierry DILLY Adjoint technique 1 ^{ère} classe (FO) | M. Jean-Yves BALMER Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (FO) |
| M. Yves JANET Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (UNSA) | M. Christophe GROB Agent de maîtrise principal (UNSA) |
| M. Georges WALTER Ingénieur en chef classe exceptionnelle (FAFPT) | M. Jean-Claude ERNY Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe (FAFPT) |
| M. Daniel STIRMANN Adjoint administratif 2 ^{ème} classe (FAFPT) | M. Stéphane PETERMANN Rédacteur (FAFPT) |
| Mme Corinne DOTTER Rédacteur Chef (FAFPT) | Mme Florence THURING Agent de maîtrise (FAFPT) |

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

LE PRESIDENT



Charles BOUTIER